

Superviseurs habilités (par ordre chronologique d'ancienneté)

Christophe HAGENBACH Prêtre christophe.hagenbach@diocese-alsace.fr
(Bas-Rhin et Haut-Rhin)

Pascale HALLER-JAHN Pasteur hallerjahn@kabelbw.de
(Bas-Rhin)

Martin WEHRUNG Pasteur martin.wehrung@free.fr
(Bas-Rhin et Haut-Rhin)

Sonia ARNOUX Pasteur e.r. sarnoux43@orange.fr
(Haute-Loire)

Hubert FREYERMUTH Pasteur freyermuth.hubert@orange.fr
(Haut-Rhin)



Superviseur en formation (par ordre alphabétique)

Isabelle HETZEL-PAULUS Pasteur isabelle.hetzelpaulus@gmail.com
(Haut-Rhin)

AFfsp

Association Française de formation et de supervision pastorales

Siège : 10, rue du Hohlandsberg F 68040 Ingersheim

Président : M. Wehrung, **Secrétaire** : P. Haller-Jahn, **Trésorier** : H. Freyermuth.

Site : www.supervision-pastorale-fpec.com

Association sans but lucratif, relevant du droit local des départements du Rhin et de la Moselle, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg (67), Vol. XCIII Folio N° 78 - Ass. Française de Formation et de Supervision Pastorales

Crédit Mutuel Rixheim – 7 Avenue du Général de Gaulle 68170 Rixheim

RIB : 10278 03036 00020576601 45

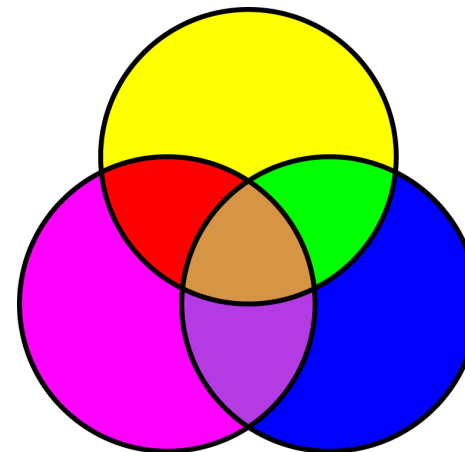
IBAN : FR76 1027 8030 3600 0205 7660 145

BIC : CMCIFR2A

AFfsp FIVB nov2021

ASSOCIATION FRANÇAISE
DE FORMATION ET DE SUPERVISION
PASTORALES

AFfsp



Formation Pastorale à l'**E**coute et à la **C**ommunication

Formation Initiale de **Visiteurs Bénévoles**

Pour toute personne désireuse
de se former à l'écoute
en vue de s'investir dans des visites
en milieux hospitaliers, paroissiaux ou autres

www.supervision-pastorale-fpec.com

La supervision pastorale





offre un accompagnement et une formation destinés à toute personne (diacres, laïcs, pasteurs, prêtres, soignants, bénévoles et autres) désireuse de se perfectionner dans la pratique de la relation à autrui.

La supervision pastorale considère la personne dans sa globalité, dans ses dimensions professionnelle, personnelle, relationnelle et spirituelle.

La supervision est pastorale en ce sens qu'elle intègre la dimension spirituelle propre à chacune et à chacun, et qu'elle permet de travailler la spécificité de la relation pastorale.




Devant l'exigence du travail relationnel d'écoute et de parole, toute personne a besoin, pour cet exercice, d'un vis-à-vis qui l'écoute, lui parle en lui permettant ainsi de prendre du recul sur sa pratique, et de conscientiser son mode de communication.


La supervision pastorale a pour objectifs :

-  d'améliorer votre écoute, vos accompagnements, de découvrir le mode de communication qui vous est propre
-  de discerner ce qui favorise ou ce qui parasite la relation, de devenir sensible aux interférences
-  d'entendre et de prendre en compte les différents langages : verbal, non-verbal et symbolique
-  d'être porteur et témoin du message d'amour de l'Évangile tout en communiquant dans l'authenticité et le respect.

La formation initiale de visiteurs bénévoles

Modalités

-  un groupe de 8 à 10 participants
-  deux formateurs-superviseurs
-  une formation d'une durée totale de 35 heures qui permet :
 - d'expérimenter la communication dans le groupe et d'en explorer les enjeux
 - de travailler des protocoles d'entretiens (verbatim) apportés par chaque participant/e

- d'approfondir des problématiques rencontrées dans la pratique, par des analyses de situations, jeux de rôles, etc.
- d'aborder des questions théoriques en lien avec la visite.
-  un entretien individuel avec chaque participant en fin de formation permettant de revisiter son vécu durant la session.

Les superviseurs

sont formés selon la méthode du « Clinical Pastoral Training » (CPT) reconnue internationalement. En France, ils sont regroupés au sein d'une association indépendante, l'AFfsp¹.

Ils sont habilités par la Commission de Formation franco-suisse de l'AFfsp et de l'ASRsp². Ils sont reconnus par plusieurs églises catholique et protestantes.

Cadre et conditions






Un Contrat élaboré en commun de la formation en précise l'objectif, le nombre de séances, le coût et les engagements réciproques entre superviseurs et participants.

Le Secret professionnel et pastoral est de rigueur : superviseurs comme participants s'engagent à le respecter.

Le Code éthique de l'AFfsp et de l'ASRsp, remis en début de formation et de supervision, garantit le travail commun.

La Participation financière se négocie entre les participants, les superviseurs et les organismes concernés le cas échéant.

Autres formations proposées par l'AFfsp

-  Supervisions individuelles, de groupes, d'équipes
-  Formations de base FPEC
-  Semaines d'initiation FPEC dans le cadre de la formation initiale des pasteurs, des coopérateurs/trices pastoraux/ales
-  Groupes de parole
-  Interventions sur demande

¹ Association Française de Formation et de supervision pastorales

² Association Suisse Romande de supervision pastorale